



CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT

L'écologie positive, un maître-mot

C'est un fait acquis, l'environnement est au cœur des préoccupations de tous. Mais encore faut-il agir ! À Aubagne, depuis quelques années, les initiatives en faveur de l'environnement se conjuguent au quotidien afin d'offrir aux Aubagnais un cadre de vie agréable et préservé.

Publié le 09 mai 2019



Inauguré en décembre dernier, le terrain multisports du complexe sportif Serge-Mésônès profite d'une pelouse artificielle dernière génération. Avec ses billes en granulats de liège, un produit 100% naturel, elle respecte l'environnement et la santé des joueurs.

Un cadre de vie apaisé

Dès 2016, avec le nouveau PLU, nous avons décidé de préserver 164 hectares de zones naturelles en plus et consacrer 42 hectares à la mise en valeur de la trame «verte et bleue». Ces mesures illustrent l'engagement municipal en faveur du respect de l'environnement.

D'autres consacrent cette volonté politique à l'exemple de la valorisation des berges de l'Huveaune que nous condamnons dans le cadre du Contrat de Rivière. En effet, après les études menées en 2018 par la Métropole et le Conseil de Territoire, le projet pluriannuel « Fil vert de l'Huveaune », qui sera mis en œuvre dès 2019, inclut le nettoyage des berges, la création de chemins piétonniers et de pistes cyclables entre l'Espace des Libertés et l'avenue Manouchian. Ces aménagements participeront au développement harmonieux et équilibré de notre territoire.

D'autres initiatives à l'actif de la Ville enrichissent l'action municipale en faveur de l'environnement. À commencer par la maîtrise de la consommation d'énergie notamment en matière d'éclairage. En effet, la mise en œuvre progressive, dans le centre-ville et dans l'ensemble des quartiers de la commune, d'un nouvel éclairage public à haute performance énergétique permettra à terme une diminution de 75% de la consommation d'électricité.

Ce changement des éclairages s'applique aussi progressivement aux équipements sportifs. C'est bien sûr le cas d

u stade synthétique « Jo Bonnel », -lui-même construit aux nouvelles normes environnementales et équipé d'amortissement en granulats 100% naturels et d'un éclairage LED économique et à intensité variable pour le plus grand confort des sportifs.

Optimiser les transports en commun et favoriser une mobilité douce

À pied, à vélo, en bus, en tram, en train... les moyens de se déplacer sont multiples et adaptés à vos envies et à vos besoins pour une promenade, du shopping, l'accompagnement des enfants à l'école mais aussi pour vous rendre sur votre lieu de travail. Ces modes de transports représentent une véritable alternative à la voiture encore trop présente au cœur des villes. C'est pourquoi, faire cohabiter en bonne harmonie piétons, cyclistes, tram, bus et voiture est un enjeu majeur pour les villes qui partent à la reconquête de leurs espaces de vie.

La mise en place de la zone 30 en centre-ville pour plus de sécurité et moins de pollution participe à cette dynamique. À l'image aussi, du soutien de la Ville au déploiement des voitures électriques et l'installation de bornes de recharge sur toute la ville.

En parallèle, la Ville et le Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile travaillent pour renforcer l'offre de transports multimodale avec la mise en service du Chronobus (bus à haut niveau de service) et la création du Val'Tram tout en poursuivant le développement des pistes cyclables.



La Ville a fait le choix de l'électrique avec l'acquisition de six véhicules en service depuis février. La «Brigade Propreté Incivilités» intervient avec l'un d'entre eux dans le cadre de sa mission.

Recycler et valoriser les déchets

Produire moins, valoriser et recycler plus c'est moins de déchets. Voilà plusieurs années qu'un travail de sensibilisation au bon geste de tri a été mené par la Ville et le Conseil de Territoire pour accompagner ce changement d'habitude. Un système d'apport volontaire des déchets aux points de collecte répartis sur l'ensemble du territoire (à l'exception de quelques zones non équipées) a été généralisé.

La collecte et le transport des déchets et la création de «la Ressourcerie», un espace dédié au recyclage, tri et réparation des encombrants ménagers, sont assurés par le Conseil de Territoire.

Création de la «Brigade Propreté Incivilités»

En parallèle, la Municipalité a créé la «Brigade Propreté Incivilités». Quatre agents assermentés ont pour mission de verbaliser les infractions au code de la santé publique et de l'environnement afin de lutter contre les incivilités.

L'éducation à l'environnement

Parce que la protection de l'environnement est à la fois une affaire de méthode mais aussi d'état d'esprit et de mobilisation, il est essentiel de sensibiliser les nombreux publics. Cette éducation à l'environnement peut se faire au quotidien dans le milieu familial mais aussi à l'école où les élèves trient déjà leurs déchets du déjeuner au restaurant scolaire.



Restauration bio à l'école Valriant.



PLUS DE BIO...

- 40% de produits bio et 50% de produits issus des circuits courts de l'agriculture composeront dès septembre 2019 les assiettes de nos enfants qui fréquentent les restaurants scolaires mais aussi celles des seniors de la résidence pour les personnes âgées de la ville.
- Pour la protection de nos espaces publics, la Ville a adopté la démarche «Zéro Phyto». Ainsi, les services municipaux n'emploient plus aucun produit phytosanitaire pour l'entretien des équipements, des espaces verts, des stades et de tous les terrains sportifs.
- L'utilisation de contenants biodégradables se généralise en 2019 sur tous les événements et manifestations municipales.